

COMPTE-RENDU

« Aménagement du Carrefour Gaillardon / Sablière / Leclerc / La Leu » et « Elaboration d'un plan de déviation »

23/06/2025 et 02/07/2025

Réunion 1

Ordre du jour : Présentation des phases de travaux des aménagements du Carrefour Gaillardon / Sablière / Leclerc / La Leu

Présents : E.DAUGY (1^{er} Adjoint Maire de La Tremblade) - F.YVANES (DGS LT) - C.BÉRÉZOWSKI (DST LT) - C.PUPETTO (PM) – A.SEURE (Assistante DST LT) - C.SEIGNEUR (Resp CTM LT) – B.MOREAU (COM LT) - A.FRICAUD (COLAS) – O.JOLLY (SEPRA) – M.GALLAIS (SOGEA) – G.DAUDENS (EAU17) – F.BODIN (Chargé de mission Mobilité CARA) – C.HAURY (Dessinateur voirie réseaux CARA) – M.EL HERECH (Proviseur Adjt) – BISSIRIER Frédéric (Professeur Collège) – L.COURTIN (Collège) – M.BOURACHOT (Élève Collège)

Réunion 2

Ordre du jour : Réflexion d'un plan de déviation

Présents : E.DAUGY (1^{er} Adjoint Maire de La Tremblade) - F.YVANES (DGS LT) - C.BÉRÉZOWSKI (DST LT) - R.HUGON (PM) – A.SEURE (Assistante DST LT) - S.ROY – P.MADRANGER – H.CHAPAGNE – P.VINET – D.COURPRON – C.PARIS

Points principaux abordés :

- **Sécurisation des bus et circulation :**
 - Circuit des bus modifié : les bus qui arrivent de l'Avenue de Gaulle entrent dans le giratoire franchissable, font demi-tour et reviennent sur le circuit traditionnel.
 - Installation d'un giratoire provisoire.
 - Difficulté de circulation pour les poids lourds qui devront emprunter la rue Jean HAY, donc passage en double sens de circulation pour les bus, livraisons, PL desservant la zone ostréicole, VL des enseignants et personnel collège INTERDICTION AUX AUTRES MODES DE DEPLACEMENT (piétons, vélos, auto, moto, ...)
 - Proposition d'interdire l'accès piéton et vélo sur la rue Jean HAY pour des raisons de sécurité. Les piétons et cyclistes pourront passer par le petit parc ou le terrain de la rue.
 - Mise en place d'un double sens pour la rue Leclerc.
 - Nécessité de supprimer les stationnements sur certains tronçons pour faciliter la circulation.
 - Rappel de la limitation à 7,5 tonnes dans tout le centre-ville (même arrêté que pour le port).
- **Impact sur le stationnement :**
 - Suppression des stationnements devant le collège, y compris les arrêts minutes.
 - Problématique liée aux travaux du collège : les parents n'ont plus la possibilité de se garer dans l'enceinte du collège.
 - Des poches de stationnement restent disponibles à proximité.
 - Nécessité de communiquer largement auprès des familles.
- **Sécurisation par la police municipale :**
 - Présence systématique d'un agent devant le collège le matin.
 - Un agent sera positionné à l'angle du collège.
 - Trois agents disponibles pour sécuriser la circulation.
 - Possibilité d'ajouter un agent sur De Gaulle en fonction des difficultés constatées.
- **Travaux et déviations :**
 - Période de fermeture complète : de début septembre à fin octobre (environ 8 semaines).

- Chantier eau potable garanti jusqu'au 20 septembre.
- Mise en place d'un double sens de circulation avec demi-tour en bout de rue Gaillardon.
- Attention particulière à porter à partir du 15 octobre pour l'ostréiculture (circulation importante).
- Nécessité de mettre en place une signalisation forte pour éviter que les véhicules s'engagent dans les zones restreintes.
- Démarrage prévu fin août.
- **Installation du chantier :**
 - Besoin d'une zone pour installer la base vie, un container et des barrières.
 - Proposition d'utiliser un parking à proximité.
 - Vérification nécessaire concernant la propriété du parking (communale ou privée).
 - Nécessité de définir précisément les emprises et l'aménagement sur le terrain.
 - Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, le carrefour sera entièrement fermé pendant les travaux.
 - Signalisation à mettre en place dernière semaine d'août
- **Impact sur la zone d'activité :**
 - Toute la zone d'activité de la Leu devra passer par la rue de la corderie pour accéder à la zone.
 - Les entreprises comme Cap-Ouest, le comptoir du marin et Chaillé devront être informées d'une desserte uniquement par la corderie/ la LEU avec demi-tour.
 - Préoccupation concernant l'impact sur les 4 entreprises de la petite zone d'activité.
- **Travaux supplémentaires à prévoir :**
 - Réfection de voirie entre La Leu et Seudre
- **Communication :**
 - Mise en place d'une communication sur la déviation générale liée à l'aménagement du carrefour.
 - Information locale sur le positionnement des containers poubelles.
 - Nécessité d'informer régulièrement sur l'avancement du chantier.
 - Information spécifique à prévoir pour l'école.
- **Actions à suivre :**
 - Revoir l'arrêté de phase de modification.
 - Réunion prévue semaine du 11 avec Colas, SEPRA, SOGEA et Eau17 pour déterminer qui met en place la signalisation.
 - Élaboration d'un plan de signalisation à joindre avec le projet d'arrêté.
 - Détermination des astreintes pour les entreprises
 - Information des entreprises de la zone d'activité concernées.

Décisions prisent :

- **Prise de décision de supprimer le cédez de passage, réflexion sur le stop et sur une zone 30km/h**
- **Déviatiion Grève : Passage des PL par le port/rue foran et Bd Letélié, ok pour tout le monde**
- **Déviatiion pour GEAY / Bechemil** : par Jean HAY double sens pour les PL, mise en place d'un stop sur Gaillardon. Supprimer le panneau sens interdit sur trottoir et abaisser le trottoir/ surlargeur. Oter l'écluse **OK pour tout le monde** Voir pour déplacer provisoirement le poteau télécom
- **Déviatiion zone activité La Leu** : passage par la Corderie et demi-tour Boulevard La Leu
- **Passage de l'avenue du Gal Leclerc en double sens de La Leu à la Rue du Couvent. (VL)**
- **Reprise de la voie de La Leu à la rue de la Seudre.**